

Un plus pour la LGV Toulouse-Bordeaux

SNCF Réseau s'engage financièrement



Un plus pour la LGV Toulouse-Bordeaux

Carole Delga salue l'engagement financier de SNCF Réseau pour la LGV Toulouse-Bordeaux

La présidente de la Région, Carole Delga, salue les deux avancées importantes obtenues par les collectivités pour la ligne à grande vitesse Toulouse-Bordeaux et le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO).

En premier lieu, l'Etat et SNCF Réseau ont accepté de modifier le projet de protocole de financement pour intégrer une participation financière de SNCF Réseau. En effet, la société anonyme percevra des péages d'infrastructures une fois le GPSO lancé. Dans ce cadre, il a été obtenu que le surplus de ces péages par rapport à ses dépenses de maintenance soit réinvesti au financement du projet. Ce surplus pourrait représenter entre 1 Md€ et 1,7 Md€.

En deuxième lieu, l'établissement public local qui portera la maîtrise d'ouvrage du GPSO, à savoir la société du GPSO (SGPSO), sera une société de projet et pas seulement une société de financement, à l'image de la société du Grand Paris (SGP). Concrètement, le projet d'ordonnance attendu pour avril 2022 lui permettra de mener des missions d'études d'ingénierie et de conduite de travaux : les collectivités publiques sociétaires du projet pourront donc intervenir dans les phases techniques du projet et donc en renforcer l'apport en compétences. Cette organisation du portage du projet permettra notamment aux collectivités partenaires de maîtriser davantage les coûts et le calendrier des travaux.